

# CAS D'USAGE

## MISE EN CONFORMITÉ RGPD



Voté en 2016 et entré en vigueur le 25 mai 2018, le **RGPD**, texte européen, porte sur la **protection des données** à caractère personnel. Il oblige la tenue d'un registre des traitements consultable à tout moment par la CNIL. Ainsi, il est important pour le délégué à la protection des données (DPD) de s'assurer du **bon respect de la législation**.

### Comment MYDATAATALOGUE accompagne une DPD lors de sa démarche de mise en conformité RGPD ?

Les organisations possèdent un nombre de données personnelles important. D'où l'intérêt d'une **bonne connaissance de son patrimoine de données** pour garantir le respect de cette nouvelle réglementation.

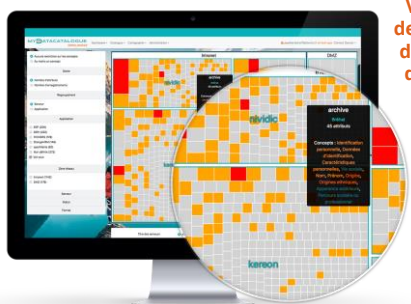
« Mydatacatalogue est une plateforme qui m'a permis de gagner du temps lorsque je cherchais à identifier les données présentes dans mon système d'information. »

Caroline Y., DPD

Restriction sur les concepts liés au thésaurus RGPD

Visualisation des concepts et de leur niveau d'importance

Navigation aisée grâce à des facettes et des filtres



Notre DPD a plusieurs missions au sein de son organisation :

- Nécessité de **connaître rapidement** les données de manière précise et objective
- **Analyser, auditer et contrôler** les données
- Réaliser la **cartographie des traitements**
- Mettre en place des **plans d'action de mise en conformité RGPD**
- Echanger avec les **différentes directions** sur les données collectées et traitées
- **Informer et conseiller** les collaborateurs sur la protection des données

« J'ai une base solide lors de mes échanges avec mes collaborateurs au sein du département en ayant un accès à des informations objectives. »

### GRÂCE À LA CARTOGRAPHIE DES DONNÉES, LA DPD :

Identifie intégralement les **données personnelles** contenues dans son SI

Sait avec **précision la localisation** des données

Visualise et **navigue** dans la cartographie des données aisément

Améliore ses échanges avec les directions grâce à une **connaissance objective**

L'**installation des sondes** dans le système d'information est très rapide. En quelques heures elle est accomplie et l'**analyse des premiers résultats** peut se faire de manière quasi-instantané.

Enfin, il est possible, grâce à Mydatacatalogue, de **relancer les sondes quand on le souhaite**. Pour le cas de notre DPD, c'est tous les deux mois qu'une mise à jour est faite afin de visualiser les changements !

« Les sondes ont été mises en place très vite. J'étais surprise quand j'ai vu que je pouvais déjà commencer à voir ce qu'il y avait dans le système d'information. »